

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 03302

Numéro SIREN : 534 215 223

Nom ou dénomination : INGENICA MANAGEMENT HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2020 sous le numéro de dépôt 9244

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 16/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/9244

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale
Réduction du capital social

Déposant :

Nom/dénomination : INGENICA MANAGEMENT HOLDING

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 534 215 223

N° gestion : 2011 B 03302

INGENICA MANAGEMENT HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 501 100 euros
Siège social : 23 rue Colbert 78180 Montigny le Bretonneux
534215223 R.C.S. VERSAILLES

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 10 MARS 2020

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an 2020,
Le dix mars,
A Montigny,

Les associés de la société INGENICA MANAGEMENT HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 501 110 euros, divisé 50 111 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la société, tous les associés étant présents, et acceptant la convocation verbale qui leur a été faite dans le prolongement des discussions relatives aux opérations objet des présentes décisions.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents, agissant tant pour eux-mêmes que comme mandataires, en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Olivier PERRAUD,

Demeurant 4 rue Pierre Clostermann 78150 Le Chesnay
né le 27 mars 1963 à CLUNY(71), de nationalité Française,
Marié sous le régime de la communauté avec Elisabeth BAUDART,
propriétaire de..... 1 action

La société Olivier Perraud Participations

SARL au capital variable de 1,00 euro
ayant son siège social 4 rue Pierre Clostermann 78150 Le Chesnay.
Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 533 615 290
Représentée par Monsieur Olivier PERRAUD, agissant en qualité de Gérant
propriétaire de..... 34.999 actions

Madame Hélène PIQUET,

demeurant 7 Allée Alexandra David-Neel 78180 Montigny le Bretonneux,
Née le 04/09/1967 à Beaumont sur Oise (95), de nationalité Française,
propriétaire de..... 7.000 actions

Monsieur Yves LEGUERN,

demeurant 16, allée du Pigeonnier 91370 Verrières-le-Buisson,
né le 10/01/1960 à Suresnes, de nationalité Française,
Marié sous le régime de la communauté avec Laurence LANGEVIN
propriétaire de..... 2.000 actions

Page 1 sur 3



Olivier Perraud

Société de Gestion Normand Brais Inc., société légalement constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies*, partie 1A et actuellement régie en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, ayant son siège social au résidant et domiciliée au 53 Grande-Côte, Rosemère, Québec, J7A 1G9.

Représentée par Monsieur Normand BRAIS son gérant,

propriétaire de.....6.111 actions

Total des actions.....50 111 actions

Seuls associés de la société INGENICA MANAGEMENT HOLDING, et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier PERRAUD, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président après avoir préalablement rappelé que :

- En date du 30 septembre 2019 la branche d'activité AT de la principale société opérationnelle du Groupe a été cédée, y compris le contrat de travail de Monsieur Yves Le Guern Associé,
- En vertu du pacte d'actionnaires et de l'article 16 des statuts, cet Associé a fait valoir que n'ayant plus de contrats de travail au sein des sociétés du Groupe, il souhaite se retirer du capital de la société.
- Les coassociés ont fait savoir qu'ils ne se portaient pas acquéreurs des actions mises en vente,
- Faute de tiers pour racheter les actions, la Société devra les acquérir (article 16 des statuts).

Soumet aux Actionnaires l'Ordre du jour suivant :

Ordre du Jour

- Réduction du capital social non motivé par des pertes, d'un montant de 20 000 euros par rachat de 2 000 actions de 10 euros de valeur nominale,

- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Page 2 sur 3

RESOLUTION N°1

L'Assemblée générale, après avoir entendu l'exposé du Président,

Décide de réduire le capital social d'une somme de 20 000 euros pour le porter de 501 110 euros à 481 110 euros,

Décide, de donner tous pouvoirs au Président de la Société à l'effet de proposer et signer tous documents nécessaires au rachat des actions.

RESOLUTION N°2

L'Assemblée générale, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

☪

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les associés.

Monsieur Olivier PERRAUD

Madame Hélène PIQUET

La société Olivier Perraud Participations

Monsieur Yves LEGUERN

La société de Gestion Normand Brais In

Page 3 sur 3